

RCS : BOULOGNE SUR MER

Code greffe : 6202

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BOULOGNE SUR MER atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 00052

Numéro SIREN : 537 697 245

Nom ou dénomination : A.D.S. 14 Air Decontamination Services

Ce dépôt a été enregistré le 05/11/2018 sous le numéro de dépôt 5953

Greffe du Tribunal
de Commerce de Boulogne-s/mer
Dépôt n° 5953
du - 5 NOV. 2018
RCS Boulogne s/M

N° Réf. :

Plaquette annuelle

SASU A.D.S 14

Exercice clos le 31/03/2018

SASU A.D.S 14

au capital de 20 000 €
9001 route d'Hilbert
62630 ETAPLES

Exercice clos le 31/03/2018

Grant Thornton

SA d'Expertise Comptable et
de Commissariat aux Comptes
au capital de 2 297 184 €
inscrite au tableau de l'Ordre de la région
Paris Ile France et membre
de la Compagnie régionale de Versailles
RCS Nanterre B 632 013 843
Rue Albert EINSTEIN
59187 DECHY

1. Comptes annuels

Bilan actif	8
Bilan passif	9
Compte de résultat	10
Compte de résultat (suite)	11
Soldes intermédiaires de gestion	12
Annexe	13

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/03/2018	Net 31/03/2017
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	518	518		
Fonds commercial (1)	64 532		64 532	64 532
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	54 818	49 176	5 641	13 519
Autres immobilisations corporelles	13 470	5 528	7 941	1 825
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	168		168	168
Prêts				
Autres immobilisations financières	16 423		16 423	16 423
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	149 928	55 222	94 705	96 466
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	9 427		9 427	6 359
En-cours de production (biens et services)	62 680		62 680	47 240
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	232		232	154
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	771 026	13 112	757 914	439 567
Autres créances	138 499		138 499	94 173
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	60 684		60 684	87 953
Charges constatées d'avance (3)	14 669		14 669	11 778
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 057 216	13 112	1 044 104	687 223
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	1 207 144	68 334	1 138 810	783 688
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)			14 692	4 767

Pour copie certifiée conforme
Le Président

Grant Thornton

	31/03/2018	31/03/2017
CAPITAUX PROPRES		
Capital	20 000	20 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-73 892	-131 711
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	114 018	57 819
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	60 126	-53 892
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	116	611
Emprunts et dettes financières diverses (3)	356 007	217 573
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	546	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	502 369	428 064
Dettes fiscales et sociales	180 544	128 625
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	39 102	62 707
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	1 078 684	837 580
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	1 138 810	783 688
(1) Dont à plus d'un an (a)	356 007	217 573
(1) Dont à moins d'un an (a)	722 131	620 007
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	116	611
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

	France	Exportations	31/03/2018	31/03/2017
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	1 370 888		1 370 888	1 143 991
Chiffre d'affaires net	1 370 888		1 370 888	1 143 991
Production stockée			15 440	8 585
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			16 503	8 984
Autres produits			1 406	1 358
Total produits d'exploitation (I)			1 404 236	1 162 918
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements			120 208	106 246
Variations de stock			-3 068	-56
Autres achats et charges externes (a)			614 753	501 851
Impôts, taxes et versements assimilés			9 020	10 604
Salaires et traitements			369 957	319 450
Charges sociales			104 151	93 363
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			10 961	15 964
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			11 589	2 042
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			49 594	43 328
Total charges d'exploitation (II)			1 287 165	1 092 792
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			117 071	70 125
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			2	141
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			2	141
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			4 148	5 381
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			4 148	5 381
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-4 146	-5 240
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			112 925	64 885

	31/03/2018	31/03/2017
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	878	
Sur opérations en capital	217	
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	1 095	
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		6 434
Sur opérations en capital	2	632
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	2	7 066
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	1 093	-7 066
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
Total des produits (I+III+V+VII)	1 405 333	1 163 059
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 291 315	1 105 240
BENEFICE OU PERTE	114 018	57 819
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier	26 990	29 305
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs	878	
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		210
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	3 434	4 097

	du 01/04/17 au 31/03/18 12 mois	%	du 01/04/16 au 31/03/17 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
MARGE COMMERCIALE						
Production vendue	1 370 888	98,89	1 143 991	99,26	226 897	19,83
Production stockée	15 440	1,11	8 585	0,74	6 856	79,86
PRODUCTION TOTALE DE L'EXERCICE	1 386 328	100,00	1 152 575	100,00	233 752	20,28
PROD + VENTES DE MARCHANDISES	1 386 328	100,00	1 152 575	100,00	233 752	20,28
Achats de matières premières et approv.	120 208	8,67	106 246	9,22	13 962	13,14
Variation de stocks	-3 068	-0,22	-56		-3 013	NS
Sous-traitance directe	41 162	2,97	17 179	1,49	23 983	139,61
MARGE BRUTE DE PRODUCTION	1 228 026	88,58	1 029 206	89,30	198 820	19,32
MARGE BRUTE GLOBALE	1 228 026	88,58	1 029 206	89,30	198 820	19,32
Autres achats et charges externes	573 590	41,37	484 672	42,05	88 919	18,35
VALEUR AJOUTEE	654 435	47,21	544 534	47,25	109 901	20,18
Impôts, taxes et verst assimilés	9 020	0,65	10 604	0,92	-1 585	-14,94
Charges de personnel	474 108	34,20	412 814	35,82	61 295	14,85
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	171 307	12,36	121 116	10,51	50 191	41,44
Reprises s/ charges et Transferts	16 503	1,19	8 984	0,78	7 519	83,69
Autres produits	1 406	0,10	1 358	0,12	47	3,50
Dot. amortissements et provisions	22 551	1,63	18 006	1,56	4 545	25,24
Autres charges	49 594	3,58	43 328	3,76	6 267	14,46
RESULTAT D'EXPLOITATION	117 071	8,44	70 125	6,08	46 946	66,95
Produits financiers	2		141	0,01	-139	-98,54
Charges financières	4 148	0,30	5 381	0,47	-1 233	-22,92
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	112 925	8,15	64 885	5,63	48 040	74,04
Produits exceptionnels	1 095	0,08			1 095	
Charges exceptionnelles	2		7 066	0,61	-7 064	-99,97
Résultat exceptionnel	1 093	0,08	-7 066	-0,61	8 159	-115,46
RESULTAT DE L'EXERCICE	114 018	8,22	57 819	5,02	56 199	97,20

Autres éléments significatifs

Aucun fait particulier n'est à signaler.

Désignation de la société : SASU A.D.S 14

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2018, dont le total est de 1 138 810 Euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 114 018 Euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2017 au 31/03/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 10/07/2018 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/03/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 à 2 ans L
- * Matériel et outillage industriels : 2 à 5 ans L
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 2 à 10 ans L
- * Matériel de transport : 1 à 4 ans L
- * Matériel de bureau : 2 à 3 ans L
- * Mobilier : 3 ans L

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Aussi il ne fait pas l'objet d'un amortissement.

Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Les en-cours sont valorisés au prix de vente.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 21 386 Euro a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2017 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Actif immobilisé**Tableau des immobilisations**

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	64 532			64 532
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	518			518
Immobilisations incorporelles	65 050			65 050
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	53 102	1 716		54 818
- Installations générales, agencements aménagements divers	3 355	5 500		8 855
- Matériel de transport	1 415	174	277	1 311
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 491	1 813		3 304
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	59 362	9 203	277	68 287
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	168			168
- Prêts et autres immobilisations financières	16 423			16 423
Immobilisations financières	16 590			16 590
ACTIF IMMOBILISE	141 002	9 203	277	149 928

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		9 203		9 203
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		9 203		9 203
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		277		277
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		277		277

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/03/2018
Éléments achetés	64 532
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	64 532

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	518			518
Immobilisations incorporelles	518			518
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	39 583	9 593		49 176
- Installations générales, agencements aménagements divers	1 818	938		2 756
- Matériel de transport	1 208	252	276	1 184
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 411	178		1 588
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	44 019	10 961	276	54 704
ACTIF IMMOBILISE	44 537	10 961	276	55 222

Actif circulant**Etat des créances**

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 940 616 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	16 423		16 423
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	771 026	756 333	14 692
Autres	138 499	138 499	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	14 669	14 669	
Total	940 616	909 501	31 115
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures à établir	9 264
Fournisseurs - RRR à obtenir	8 718
Etat - produits à recevoir	7 981
Divers - produits à recevoir	3 208
Total	29 172

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières	4 110	11 589	2 588	13 112
Total	4 110	11 589	2 588	13 112
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation		11 589	2 588	
Financières				
Exceptionnelles				

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 20 000,00 Euro décomposé en 20 000 titres d'une valeur nominale de 1,00 Euro.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	20 000	1,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	20 000	1,00

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 078 138 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	116	116		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	502 369	502 369		
Dettes fiscales et sociales	180 544	180 544		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	395 109	39 102	356 007	
Produits constatés d'avance				
Total	1 078 138	722 131	356 007	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	356 007			

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	115 176
Interets Courus A Payer	116
Associés - intérêts courus	3 434
Dettes provis. pr congés à payer	32 978
Personnel - autres charges à payer	1 600
Charges sociales s/congés à payer	11 377
Charges sociales - charges à payer	2 100
Etat - autres charges à payer	1 036
Clients - RRR à accorder	459
Divers - charges à payer	929
Total	169 205

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	14 669		
Total	14 669		

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 3 202 Euro

Eléments imputables à un autre exercice

	Charges	Produits
Crédit Urssaf suite au contrôle		878
Total		878

Transferts de charges d'exploitation et financières

	Eléments exploitation	Eléments financiers
Aides à l'embauche	12 511	
Remboursements sinistres par l'assurance	1 404	
TOTAL	13 915	

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	2	
Produits des cessions d'éléments d'actif		217
Crédit Urssaf suite au contrôle		878
TOTAL	2	1 095

Engagements financiers

Crédit-Bail

	Terrains	Constructions	Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				125 699	125 699
Cumul exercices antérieurs				14 430	14 430
Dotations de l'exercice				12 790	12 790
Amortissements				27 220	27 220
Cumul exercices antérieurs				16 739	16 739
Exercice				18 926	18 926
Redevances payées				35 664	35 664
A un an au plus				32 414	32 414
A plus d'un an et cinq ans au plus				72 371	72 371
A plus de cinq ans					
Redevances restant à payer				104 786	104 786
A un an au plus				201	201
A plus d'un an et cinq ans au plus				1 052	1 052
A plus de cinq ans					
Valeur résiduelle				1 252	1 252
Montant pris en charge dans l'exercice				26 990	26 990

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

A.D.S. 14
Air Décontamination Services

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 20 000 euros
Siège social : 9001-9003 Route d'Hilbert
62630 ETAPLES

537 697 245 RCS BOULOGNE-SUR-MER

AFFECTATION DU RESULTAT
TELLE QU'ELLE A ETE PROPOSEE PAR LA PRESIDENCE
ET ADOPTEE PAR L'ASSOCIEE UNIQUE
LE 21 SEPTEMBRE 2018

Exercice clos le 31 mars 2018

.....
DEUXIEME RESOLUTION

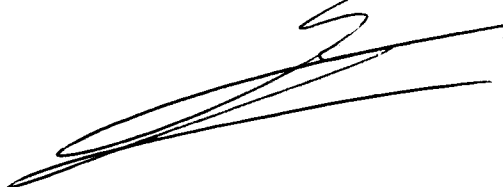
L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice d'un montant de 114 017,72 €, qu'il conviendrait d'affecter de la manière suivante :

- Une somme de 73 892,13 €
à l'amortissement du compte "Report à nouveau" débiteur de pareil montant
- Affectation d'une somme de 2 000,00 €
au compte de "réserve légale", pour la porter à 10 % du capital social
- Une somme de 38 125,59 €
affectée, pour solde, au compte "Autres réserves".

L'associée unique, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des trois exercices précédents.

.....

Pour extrait certifié conforme
La société EAR, Président,
représentée par Arnaud HANQUEZ



A E Q U I T A S A U D I T

SOCIÉTÉ DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
Inscrite sur la liste nationale des Commissaires aux Comptes,
rattachée à la Compagnie Régionale de DOUAI



G R E F F E

A.D.S. 14 Air Décontamination Services

Société par Actions Simplifiée au capital de 20 000 €

R.C.S. BOULOGNE-SUR-MER 537 697 245

Siège Social :

9001 – 9003 Route d'Hilbert

62630 ETAPLES SUR MER

-o0o-

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 mars 2018

9 rue Delesalle – P.A. du Pré Catelan – 59110 LA MADELEINE LEZ LILLE

SARL au capital de 619 260 € – RCS LILLE METROPOLE B 046 350 088



Associés Fondateurs
Jean-François DARROUSEZ
Arnaud DHAUSSY
Marc DUBOIS
Benoît VANDERSCHelden

Associés
Hervé JOORIS
Christophe LEWANDOWSKI
Ingrid SIKORSKI

SOCIÉTÉ DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

Inscrite sur la liste nationale des Commissaires aux Comptes,
rattachée à la CRCC de Douai

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice Clos le 31 mars 2018

A l'attention de l'Associée unique de la Société par Actions Simplifiée A.D.S. 14 – Air Décontamination Services,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décisions de l'Associée Unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société par actions simplifiée A.D.S. 14 – Air Décontamination Services relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} avril 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Pour le
DÉVELOPPEMENT DURABLE
de votre entreprise

9, rue Delesalle
PA du pré Catelan
59110 LA MADELEINE LEZ LILLE
Tél. : 03 20 74 64 40
Courriel : audit@aequitas.fr



Marqueur de réussite !

www.aequitas.fr
blog.aequitas.fr

Page 1 sur 3



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés à l'associée unique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés à l'associée unique sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à La Madeleine, le 7 septembre 2018.

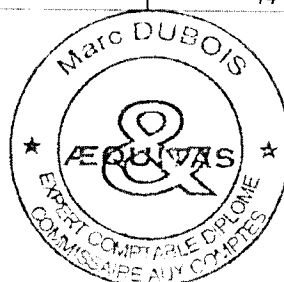
Pour AEQUITAS AUDIT



Marc DUBOIS

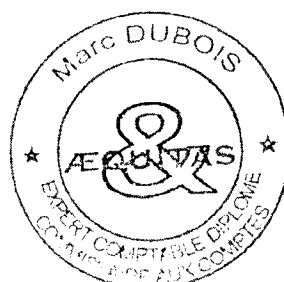
Commissaire aux Comptes

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/03/2018	Net 31/03/2017
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val. similaires	518	518		
Fonds commercial (1)	64 532		64 532	64 532
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	54 818	49 176	5 641	13 519
Autres immobilisations corporelles	13 470	5 528	7 941	1 825
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	168		168	168
Prêts				
Autres immobilisations financières	16 423		16 423	16 423
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	149 928	55 222	94 705	96 466
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	9 427		9 427	6 359
En-cours de production (biens et services)	62 680		62 680	47 240
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	232		232	154
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	771 026	13 112	757 914	439 567
Autres créances	138 499		138 499	94 173
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	60 684		60 684	87 953
Charges constatées d'avance (3)	14 669		14 669	11 778
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 057 216	13 112	1 044 104	687 223
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	1 207 144	68 334	1 138 810	783 688
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)			14 692	4 767

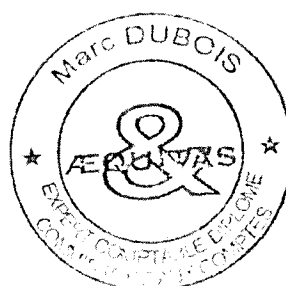


	31/03/2018	31/03/2017
CAPITAUX PROPRES		
Capital	20 000	20 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-73 892	-131 711
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	114 018	57 819
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	60 126	-53 892
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	116	611
Emprunts et dettes financières diverses (3)	356 007	217 573
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	546	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	502 369	428 064
Dettes fiscales et sociales	180 544	128 625
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	39 102	62 707
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	1 078 684	837 580
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	1 138 810	783 688
(1) Dont à plus d'un an (a)	356 007	217 573
(1) Dont à moins d'un an (a)	722 131	620 007
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	116	611
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

	France	Exportations	31/03/2018	31/03/2017
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	1 370 888		1 370 888	1 143 991
Chiffre d'affaires net	1 370 888		1 370 888	1 143 991
Production stockée			15 440	8 585
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			16 503	8 984
Autres produits			1 406	1 358
Total produits d'exploitation (I)			1 404 236	1 162 918
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements			120 208	106 246
Variations de stock			-3 068	-56
Autres achats et charges externes (a)			614 753	501 851
Impôts, taxes et versements assimilés			9 020	10 604
Salaires et traitements			369 957	319 450
Charges sociales			104 151	93 363
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			10 961	15 964
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			11 589	2 042
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			49 594	43 328
Total charges d'exploitation (II)			1 287 165	1 092 792
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			117 071	70 125
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			2	141
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			2	141
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			4 148	5 381
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			4 148	5 381
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-4 146	-5 240
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			112 925	64 885

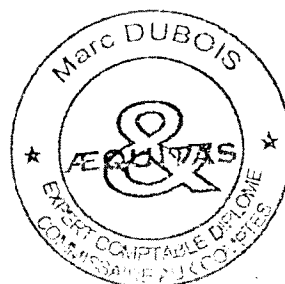


	31/03/2018	31/03/2017
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	878	
Sur opérations en capital	217	
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	1 095	
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		6 434
Sur opérations en capital	2	632
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	2	7 066
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	1 093	-7 066
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
Total des produits (I+III+V+VII)	1 405 333	1 163 059
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 291 315	1 105 240
BENEFICE OU PERTE	114 018	57 819
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier	26 990	29 305
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs	878	
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		210
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	3 434	4 097



Autres éléments significatifs

Aucun fait particulier n'est à signaler.



Désignation de la société : SASU A.D.S 14

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2018, dont le total est de 1 138 810 Euro
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 114 018 Euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2017 au 31/03/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 10/07/2018 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/03/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 à 2 ans L
- * Matériel et outillage industriels : 2 à 5 ans L
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 2 à 10 ans L
- * Matériel de transport : 1 à 4 ans L
- * Matériel de bureau : 2 à 3 ans L
- * Mobilier : 3 ans L

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Aussi il ne fait pas l'objet d'un amortissement.

Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Les en-cours sont valorisés au prix de vente.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 21 386 Euro a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2017 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Actif immobilisé**Tableau des immobilisations**

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	64 532			64 532
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	518			518
Immobilisations incorporelles	65 050			65 050
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	53 102	1 716		54 818
- Installations générales, agencements aménagements divers	3 355	5 500		8 855
- Matériel de transport	1 415	174	277	1 311
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 491	1 813		3 304
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	59 362	9 203	277	68 287
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	168			168
- Prêts et autres immobilisations financières	16 423			16 423
Immobilisations financières	16 590			16 590
ACTIF IMMOBILISE	141 002	9 203	277	149 928

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		9 203		9 203
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		9 203		9 203
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		277		277
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		277		277

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/03/2018
Éléments achetés	64 532
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	64 532

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	518			518
Immobilisations incorporelles	518			518
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	39 583	9 593		49 176
- Installations générales, agencements aménagements divers	1 818	938		2 756
- Matériel de transport	1 208	252	276	1 184
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 411	178		1 588
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	44 019	10 961	276	54 704
ACTIF IMMOBILISE	44 537	10 961	276	55 222

Actif circulant**Etat des créances**

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 940 616 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	16 423		16 423
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	771 026	756 333	14 692
Autres	138 499	138 499	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	14 669	14 669	
Total	940 616	909 501	31 115
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures à établir	9 264
Fournisseurs - RRR à obtenir	8 718
Etat - produits à recevoir	7 981
Divers - produits à recevoir	3 208
Total	29 172

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières	4 110	11 589	2 588	13 112
Total	4 110	11 589	2 588	13 112
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation		11 589	2 588	
Financières				
Exceptionnelles				

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 20 000,00 Euro décomposé en 20 000 titres d'une valeur nominale de 1,00 Euro.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	20 000	1,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	20 000	1,00

Dettes**Etat des dettes**

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 078 138 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	116	116		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	502 369	502 369		
Dettes fiscales et sociales	180 544	180 544		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	395 109	39 102	356 007	
Produits constatés d'avance				
Total	1 078 138	722 131	356 007	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	356 007			

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	115 176
Interets Courus A Payer	116
Associés - intérêts courus	3 434
Dettes provis. pr congés à payer	32 978
Personnel - autres charges à payer	1 600
Charges sociales s/congés à payer	11 377
Charges sociales - charges à payer	2 100
Etat - autres charges à payer	1 036
Clients - RRR à accorder	459
Divers - charges à payer	929
Total	169 205

Comptes de régularisation**Charges constatées d'avance**

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	14 669		
Total	14 669		

Charges et produits d'exploitation et financiers**Rémunération des commissaires aux comptes**

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraires de certification des comptes : 3 202 Euro

Eléments imputables à un autre exercice

	Charges	Produits
Crédit Urssaf suite au contrôle		878
Total		878

Transferts de charges d'exploitation et financières

	Eléments exploitation	Eléments financiers
Aides à l'embauche	12 511	
Remboursements sinistres par l'assurance	1 404	
TOTAL	13 915	

Charges et Produits exceptionnels**Résultat exceptionnel****Opérations de l'exercice**

	Charges	Produits
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	2	
Produits des cessions d'éléments d'actif		217
Crédit Urssaf suite au contrôle		878
TOTAL	2	1 095

Engagements financiers**Crédit-Bail**

	Terrains	Constructions	Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				125 699	125 699
Cumul exercices antérieurs				14 430	14 430
Dotations de l'exercice				12 790	12 790
Amortissements				27 220	27 220
Cumul exercices antérieurs				16 739	16 739
Exercice				18 926	18 926
Redevances payées				35 664	35 664
A un an au plus				32 414	32 414
A plus d'un an et cinq ans au plus				72 371	72 371
A plus de cinq ans					
Redevances restant à payer				104 786	104 786
A un an au plus				201	201
A plus d'un an et cinq ans au plus				1 052	1 052
A plus de cinq ans					
Valeur résiduelle				1 252	1 252
Montant pris en charge dans l'exercice				26 990	26 990

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.